

## Diagnostic du SCoT Causses et Cévennes

### Compte rendu des séminaires de lancement


### Mai 2021

Deux séminaires de lancement du SCoT ont réuni les élus et des représentants du Conseil de Développement du PETR Causses et Cévennes, les 10 et 11 mai 2021. La plupart des invités étaient présents et ont participé activement aux ateliers. Le diagnostic et les enjeux ont été élaborés par une portion représentative des élus et de la société civile. L'A'U, les élus et les services du PETR les en remercient.

Le premier séminaire a traité des thèmes *Territoires préservés* et *Territoires habités*, le second des thèmes *Territoires solidaires* et *Territoires dynamiques*.

Pour chacun des thèmes, le travail s'est déroulé en trois temps :

- Un temps d'expression des élus à partir de planches photos relatives à la thématique traitée. Par groupes de travail de 5-6 personnes, il s'agissait pour les élus d'identifier une ou deux images qui caractérisent les Causses et Cévennes et une ou deux images qui évoquent un enjeu pour le territoire.
- La présentation par l'Agence d'Urbanisme d'éléments de diagnostic et de premiers enjeux sur le thème traité.
- La hiérarchisation, par groupe de travail, des enjeux identifiés lors des deux temps précédents. Les élus avaient la possibilité d'utiliser 2 ou 3 gommettes pour prioriser des enjeux et disposaient d'une gommette rouge à apposer en cas de désaccord.

Pour chaque thème, le contenu des échanges est restitué sous forme de tableau indiquant les caractéristiques et les enjeux identifiés. Dans la colonne des enjeux, le chiffre entre parenthèse indique le nombre de votes recueillis par chaque enjeu lors de la hiérarchisation, ces derniers étant classés par ordre décroissant de votes obtenus. La lettre « A » est ajoutée devant les enjeux proposés par l'agence d'urbanisme. Le  signale un désaccord exprimé sur l'un des enjeux. Lorsqu'aucun chiffre n'est présent à la suite d'un enjeu, cela signifie que ce dernier n'a pas recueilli de vote et ne semble donc pas prioritaire pour les participants.

#### Territoires préservés

Caractéristiques	Enjeux
- La ressource en eau	1 – La préservation de la ressource en eau (5)
- L'agropastoralisme : entretien des paysages et participe à l'économie	2 – L'agropastoralisme (4)
- Le cadre paysager : petits villages au sein de la nature	3 – L'adaptation aux changements climatiques (2)
- Le tourisme vert	4 – La préservation des terres agricoles et de l'agriculture paysanne (1)
- Le changement climatique, qui entraîne des dégradations (inondations, sécheresses)	5 – Le tourisme vert et pas de masse (1)
- La beauté du territoire et liberté	6 – La requalification des villages (1)
- L'importante biodiversité	7 – La transition énergétique
	8 – La préservation des paysages
	A – La préservation et la valorisation d'un patrimoine reconnu à l'échelle mondiale

Sur le thème des territoires préservés, deux enjeux se démarquent en priorité : la ressource en eau et l'agropastoralisme. Sur le thème de l'agropastoralisme, les questions de la préservation des paysages agropastoraux, du maintien de l'activité ont notamment émergé. Il est à noter que les enjeux sont liés : la préservation des paysages, l'agropastoralisme et la préservation du patrimoine naturel par exemple. Au sujet des espaces naturels et agricoles, l'émergence de conflits d'usage entre randonneurs et chasseurs, éleveurs et chasseurs a été évoquée, avec une interrogation sur les leviers d'action possible dans le cadre du SCoT. La forêt domaniale de l'Aigoual est reconnue comme un territoire d'exception à faire figurer comme élément de patrimoine environnemental. Par ailleurs, les boisements forestiers du territoire présentent des qualités écologiques de nature diverses qu'il conviendrait de différencier dans le cadre du SCoT, qui devra aussi veiller à réinterroger les sectorisations et délimitations figurant dans les schémas régionaux, qui pointent des enjeux avec une lecture du territoire à l'échelle régionale, pour refléter au mieux la réalité du terrain et prendre en compte les enjeux locaux.

## Territoires habités

Caractéristiques	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le vieillissement de la population</li> <li>- Le patrimoine bâti de valeur</li> <li>- Les nouveaux lotissements consommateurs d'espaces</li> <li>- Le bâti dégradé/insalubre</li> <li>- L'habitat de faible densité</li> <li>- Le mitage des paysages (villages de montagne et habitat touristique)</li> <li>- L'artificialisation qui cause le ruissellement</li> <li>- Les bâtiments énergivores</li> <li>- Le parcours résidentiel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 – La préservation du bâti existant et l'intégration des nouveaux bâtiments (4)</li> <li>2 – La construction en préservant le cadre de vie (3)</li> <li>3 – L'accueil de populations jeunes (2)</li> <li>4 – L'accueil et le vivre ensemble avec les services de proximité (2)</li> <li>5 – L'habitat intégré aux paysages et support de la transition écologique (2)</li> <li>6 – L'aménagement numérique (2)</li> <li>7 – L'habitat et les espaces partagés moins consommateurs d'espaces (1)</li> <li>8 – La qualité de vie et le cadre de vie (1)</li> <li>9 – La qualité urbaine des villages</li> <li>10 – La réhabilitation du patrimoine bâti</li> <li>11 – Le maintien des services à la personne</li> <li>A – L'adéquation entre le parc de logements et les besoins des ménages</li> <li>A – L'ambition démographique du SCoT</li> <li>A – Un objectif de modération de la consommation d'espaces ○</li> </ul>

Sur le thème des territoires habités, la préservation du bâti existant et l'intégration des nouveaux bâtiments, suivies de la construction en préservant le cadre de vie sont les deux enjeux les plus priorités. Ces deux enjeux, très similaires, soulignent l'importante pour les élus de préserver l'existant tout en ayant un développement raisonné, ce qui pose également la question de la réhabilitation du patrimoine bâti qui n'a pourtant pas recueilli de vote. Quatre enjeux arrivent au même niveau, ayant été priorités deux fois. Ces derniers recoupent des thèmes divers : accueil de population et vivre ensemble, habitat intégré aux paysages et aménagement numérique. L'objectif de modération de la consommation d'espace a généré un désaccord, liée à la particularité du SCoT qui est un territoire de montagne dans lequel les développements urbains sont limités et la consommation d'espaces agricoles et naturels est considérée comme faible. Les sujets de l'adaptation de l'habitat par rapport aux paysages et de la qualité énergétique des bâtiments sont revenus plusieurs fois au fil des discussions. La problématique de l'habitat léger a également été soulevée par une des participantes. L'ambition démographique n' pas été citée spontanément par les participants. Ce sujet sera néanmoins un élément majeur du SCoT qui aura à se prononcer sur un scénario d'accueil de population.

## Territoires solidaires

Caractéristiques	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les marchés : des commerces encore sur le territoire (mais surtout en été)</li> <li>- Les équipements et services sont difficiles (les déchets notamment)</li> <li>- Un territoire rural, aux routes sinueuses de montagne : transports difficiles</li> <li>- Les commerces qui ferment</li> <li>- Les commerces numériques qui tuent ceux de proximité</li> <li>- Equipements importants qui ne sont pas sur le territoire</li> <li>- Le lien entre les jeunes et les personnes âgées</li> <li>- La désertification du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 – Le maintien des commerces de proximité (4)</li> <li>2 – L’amélioration de l’attractivité du territoire (habitat, tourisme vert, marchés, circuits-courts) (3)</li> <li>3 – Le développement du télétravail et du coworking (3)</li> <li>4 – L’amélioration de l’accessibilité (routes) (3)</li> <li>5 – La gestion des ordures ménagères et des équipements coûteux (3)</li> <li>6 – L’encouragement des transports en commun, transports partagés, modes doux (2)</li> <li>7 – La redynamisation des centres-bourgs et de l’habitat (2)</li> <li>8 – L’accueil d’entreprises du numérique (2)</li> <li>9 – La limitation du recours au e-commerce (2) ○</li> <li>10 – Le développement des équipements (piscine couverte ○ et aux personnes âgées (2)</li> <li>11 – L’organisation l’intermodalité (1)</li> <li>12 – Le maintien à domicile des personnes âgées (1)</li> <li>13 – L’amélioration des services à la personne (écoles) notamment pour l’attractivité de nouveaux habitants (1)</li> </ul>

Sur le thème des territoires solidaires, les enjeux comportent peu d’écarts de priorisation. Le maintien des commerces de proximité ressort comme dominant, suivi de quatre enjeux priorisés trois fois chacun (attractivité du territoire, télétravail, accessibilité, gestion des ordures ménagères) puis de cinq enjeux priorisés deux fois chacun. Sur la question du numérique, des remarques ont été faites sur les données présentées d’accès au Très Haut Débit, avec des parts de locaux éligibles qui ne correspondent pas à la réalité pour certaines communes. De plus, un participant a souligné l’insuffisance du plan fibre du Conseil Départemental, considéré comme obsolète pour le territoire. L’idée de développer quelque chose autour du e-commerce local, puisque la limitation du e-commerce en général semble irréaliste, a également émergé. Enfin, un désaccord a été manifesté quant au développement d’une piscine couverte.

## Territoires dynamiques

Caractéristiques	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'agriculture et le pastoralisme</li> <li>- Le tourisme durable et de pleine nature</li> <li>- La filière bois et l'exploitation forestière</li> <li>- La culture</li> <li>- L'industrie lourde passée</li> <li>- Les ressources humaines du territoire</li> <li>- La distinction été et hiver</li> <li>- La station de ski qui ne se maintiendra pas</li> <li>- La filière du sanitaire et social</li> <li>- L'artisanat d'art</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 – Un tourisme vert de qualité pour tous les publics / marketing territorial (5)</li> <li>2 – L'alimentation locale et solidaire (4)</li> <li>3 – Le développement culturel (4)</li> <li>4 – Le tissu associatif et l'accueil du télétravail (3)</li> <li>5 – Le potentiel de la filière bois (2)</li> <li>6 – Le maintien des activités en place (tourisme, agriculture) (2)</li> <li>7 – Les équipements sportifs pour tous (jeunes, handicapés etc.) (2)</li> <li>8 – Le développement des services, de l'artisanat pour renforcer l'emploi (1)</li> <li>9 – La maîtrise du foncier et son accessibilité (1)</li> <li>10 – Le savoir-faire et l'économie locale (1)</li> <li>11 – La saisonnalité du tourisme (1)</li> <li>12 – Créer de l'emploi sur le territoire</li> <li>13 – Le développement de l'agropastoralisme</li> </ul>

Sur le thème des territoires dynamiques, c'est le tourisme vert de qualité pour tous les publics qui ressort comme l'enjeu dominant. Le sujet d'un tourisme de pleine nature, géré durablement, avec un accueil de qualité était au cœur des discussions. Plusieurs participants ont mentionné la volonté de développer les capacités d'accueil, à l'image de leurs voisins de Lozère, avec le projet de développer la fréquentation touristique, mais sans tomber dans le tourisme de masse, en trouvant « un juste équilibre » et en travaillant la question de la saisonnalité. L'enjeu de l'alimentation locale et solidaire arrive en deuxième position, à égalité avec le développement culturel, considéré comme moteur sur beaucoup d'aspects. Tout comme pour le thème territoires solidaires, l'accueil du télétravail, ici couplé au tissu associatif a été priorisé trois fois. Le potentiel à creuser de la filière bois a été cité par plusieurs participants et priorisé deux fois, tout comme le maintien des activités en place et les équipements sportifs pour tous. Le sujet de la maîtrise du foncier a également été abordé, tout en gardant à l'esprit qu'il « faut pouvoir travailler, cultiver, vivre ».